

ENTRE « LES MŒURS DES CRÉTOIS ET LES LOIX DE MINOS » : LA PÉNÉTRATION ET LA RÉCEPTION DU MOUVEMENT PHYSIOCRATIQUE FRANÇAIS EN SUÈDE (1767-1786)

Antonella Alimento

Armand Colin | « Histoire, économie & société »

2010/1 29e année | pages 68 à 80

ISSN 0752-5702

ISBN 9782200926151

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2010-1-page-68.htm>

Pour citer cet article :

Antonella Alimento, « Entre « les mœurs des Crétois et les loix de Minos » : la pénétration et la réception du mouvement physiocratique français en Suède (1767-1786) », *Histoire, économie & société* 2010/1 (29e année), p. 68-80.
DOI 10.3917/hes.101.0068

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Entre « les mœurs des Crétois et les loix de Minos » : la pénétration et la réception du mouvement physiocratique français en Suède (1767-1786)

par Antonella ALIMENTO

Résumé

Cet article analyse le contexte politique et économique qui favorise la pénétration en Suède des idées physiocratiques. Grâce à la figure marquante du marquis de Mirabeau, qui collabore avec Quesnay à la rédaction de la *Théorie de l'impôt* (1760), l'école se transforme en puissant groupe de pression qui ambitionne d'orienter les choix de politique économique du gouvernement français tout comme ceux de plusieurs gouvernements européens. Le projet réformateur envisagé par l'école, notamment l'investissement en agriculture, l'impôt unique sur le « produit net », ainsi que le renforcement du pouvoir monarchique, offrent au prince Gustave de Suède des solutions à la crise économique et politique que connaît son pays à partir des années soixante du XVIII^e siècle. Une place importante dans mon article sera réservée à Charles F. Scheffer, précepteur du prince Gustave et son conseiller, qui se charge de traduire en suédois les textes les plus marquants de l'école.

Abstract

*This article analyses the political and economical context in which the physiocratic project penetrated in Sweden. Thanks to the important figure of the marquis de Mirabeau, Quesnay's collaborator in the writing of the *Théorie de l'impôt* (1760), the physiocratic school changed into a powerful lobby which aspired to influence the choices of the French government and several others European governments as well, in the field of economic policy. The reforming project of the school, especially for agrarian matters, the single taxes on « produit net », and reinforcement of royal power, gave the Swedish prince Gustave some ideas how to bring his country out of the economical and political crises it faced in the 1760's. In this article special attention is paid to Charles F. Scheffer, Gustave's former tutor and his adviser, who took on the work of translating into Swedish the main French physiocratic texts.*

« Vous avés lû l'ouvrage immortel de Mr. de Fénelon, je ne doute pas que vous ne vous rappelliés le tableau interessant qu'on y trouve des mœurs des Crétois et des loix de Minos

leur Roi et leur législateur. Permettéz moi de vous demander si vous croyés qu'avec de telles loix et de pareilles mœurs une Nation pourroit se soutenir dans la situation présente de notre Europe, et si elle y jouiroit de la même considération que les Crétois avoient parmi les peuples de la Grèce ? » Cette citation, extraite d'une lettre d'août 1760 du sénateur Charles Frédéric Scheffer, précepteur du prince Gustave, qui a été publiée en 1771¹, après l'accession de son élève au trône, présente, selon nous, un intérêt particulier.

Les questions posées dans cette lettre permettent de pénétrer les problèmes qui agitent la vie politique suédoise, car il est évident que Scheffer utilise la figure de Minos, ainsi que celle des Crétois, pour pousser Gustave à se demander si la forme de gouvernement qui limite son pouvoir, est capable d'assurer l'intégrité territoriale de la Suède ainsi que la conservation de son statut de puissance moyenne dans un contexte économique de plus en plus compétitif. Ce n'est pas par hasard que Scheffer choisit d'utiliser ces deux figures pour porter ces interrogations : Minos, en effet, évoque un modèle de roi qui exerce son pouvoir en rejetant tout pouvoir absolu car, selon les paroles de Mentor, « il peut tout sur les peuples, mais les lois peuvent tout sur lui² », alors que la Crète représente un modèle de société vertueuse et pacifique qui ignore le luxe et vit des produits d'une agriculture destinée à satisfaire seulement les besoins essentiels³. Cette lettre, écrite pendant la guerre de Poméranie (1758-1762), versant suédois de la guerre de Sept Ans, conserve toute sa pertinence en 1771, après l'accession de Gustave au trône, car le problème de la stabilité intérieure reste lié à celui du maintien de l'intégrité territoriale de la Suède face aux appétits des États voisins, en particulier la Russie, l'Autriche et la Prusse.

L'intérêt de cette référence est accru par le fait qu'en 1772 paraît un ouvrage au titre suggestif *Hertigens af Bourgogne och Fenelons* qui, dans sa version française, s'intitule *Les Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé Fénelon, son précepteur, ou dialogue sur les différentes sortes de gouvernement*. Il comporte deux thèmes principaux d'un dialogue imaginaire entre Fénelon et le duc : le premier concerne une question politique, le second un problème économique. À un duc qui, pour l'amour de son peuple, est résolu à lui confier son pouvoir, Fénelon objecte que la seule forme de gouvernement capable d'assurer le bien du peuple est la monarchie héréditaire. Si celle-ci est préférable à la démocratie, un roi qui accepte de recevoir son revenu comme une partie fixe du « produit net » est un roi qui, comme Henri IV, peut devenir le garant d'un système de paix universelle : un système

1. On peut la lire dans le recueil de lettres constitué par Scheffer qu'il présente à la Diète de 1760 et publié à Stockholm en 1771 en version française, *Commerce épistolaire entre un jeune prince et son gouverneur*, impr. G. Giàdda, et en version suédoise, *Bref-wäxling Emellan En ung Prins Och Hans Gouverneur*, impr. G. Giàdda. Ce recueil connut une traduction italienne en 1773 grâce à Domenico Michelessi, propagandiste du coup d'état de Gustave, *Memorie del conte Carlo di Scheffer riguardanti l'educazione di S. A. R. alcune tradotte dagli originali francesi ed alcune dalli svezzezi*, dans *Carteggio del principe reale, ora re di Svezia, al conte Carlo di Scheffer, senatore del Regno, cavaliere e commendatore degli ordini del re ecc. Si aggiungono alle Orazioni di S. M., la Lettera dell'abate Michelessi a monsignor Visconti oggi cardinale sopra la Rivoluzione, li Discorsi tenuti dal maresciallo e dagli oratori degli ordini dinanzi al re nel chiudersi la dieta, li IX settembre 1772. Nel fine le Memorie del conte Carlo di Scheffer riguardanti l'educazione di S. A. R. alcune tradotte dagli originali francesi ed alcune dalli svezzezi*, Venezia, G. Pasquali, 1773, p. 307-326. Voir également F. Venturi, *Settecento Riformatore. La prima crisi dell'Antico Regime (1768-1776)*, Torino, Einaudi, 1979, p. 296, et A. Alimento, « The abbé Domenico Michelessi in Sweden », dans Marco Berretta et Tore Frangsmir (dir.), *Sidereus Nuncius and Stella Polaris. The Scientific Relations between Italy and Sweden in Early Modern History*, Uppsala, Science History Publications, 1997, p. 139-158.

2. Fénelon, *Aventures de Télémaque*, 1699, citation extraite de l'édition de Paris, Belin, 1893, p. 35.

3. Pour son « Christian agrarism », voir L. Rothkrug, *Opposition to Louis XIV : the Political and Social Origins of the French Enlightenment*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1965, et I. Hont, « The Luxury Debate in the Early Enlightenment » dans M. Goldie and R. Wokler dir., *The Cambridge History of Eighteenth-Century Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 379-418.

capable de garantir les droits des « puissances moyennes » et « moindres », tout autant que ceux des « majeures ». Bien que ce pamphlet soit attribué à Thiébault, il est possible d'y déceler la présence de Scheffer car, dans les nombreuses notes qui enrichissent le texte on trouve des extraits des *Éphémérides du citoyen*⁴. Ce périodique, ainsi que le *Journal économique* et la *Gazette du commerce*, est la lecture préférée de Scheffer qui a pris sur lui la tâche d'introduire en Suède le projet réformateur de « nation agricole », élaboré en France par Quesnay et Mirabeau à partir de la publication en 1758 du *Tableau économique*, centré justement sur la notion de « produit net ».

L'objet de cet article est d'expliquer pourquoi, entre 1771 et 1772, la légitimation du coup d'État de Gustave III s'associe à la réception du modèle de « nation agricole » présenté selon une « version suédoise ».

La citation de l'introduction montre que, dès 1760, les convictions politiques de Scheffer sont en train de se transformer profondément, et qu'il souhaite résoudre la question politique de la nature des mœurs et des lois que la Suède doit adopter si elle veut survivre comme nation indépendante. Les questions soulevées par Scheffer en utilisant la figure de Minos, prennent un relief particulier si l'on considère que l'ancien précepteur du prince (1756-1762) a longuement partagé la conviction que la constitution de 1720 représentait une forme du gouvernement équilibré et par conséquent non modifiable. Après avoir complété sa formation à l'université d'Uppsala et avoir été nommé en 1741 *kammarherre* (chambellan), il séjourne en France de 1743 à 1752 en qualité de ministre plénipotentiaire. Il participe aux pourparlers qui conduisent au renversement des alliances et au déclenchement de la guerre de Sept Ans⁵. Rentré en Suède, il est élu membre du *Riksråd* (sénat) où il joue un rôle important comme leader du parti des Chapeaux, fidèles partisans de l'alliance avec la France⁶. Fondateur avec le comte Posse de la loge de Saint Jean l'Auxiliaire de Stockholm, dont il fut le grand maître, Scheffer contribue à élaborer l'orthodoxie politique du parti des Chapeaux qui voit dans la diète une institution dotée « d'imperium⁷ ». Il publie lors de son séjour à Paris une *Réfutation du livre de l'Esprit de lois en ce qui concerne le commerce et les finances* (1749), dans laquelle il défend la constitution suédoise contre les accusations que Montesquieu lui a adressées. Son co-auteur, le fermier Dupin, a, lui, la tâche de démontrer l'utilité du papier-monnaie, instrument financier fortement discrédité en

4. Dans la « Nouvelle Préface » qui ouvre la seconde édition des *Adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé Fénelon, son précepteur, ou dialogue sur les différentes sortes de gouvernement*, Stockholm et Paris, 1788, il est dit que le texte avait été amendé par plusieurs personnes, p. 4. Pour l'attribution à Dieudonné Thiébault, auquel l'ouvrage aurait été commissionné par la reine Louise Ulrike, voir P. Hallberg, *Ages of Liberty. Social Upheaval, History Writing and the New Public Sphere in Sweden*, Stockholm, Stockholm University, Stockholm Studies in Politics, 2003, p. 96.

5. Pour le rôle de Scheffer comme intermédiaire culturel entre France et Suède, et pour ses sympathies physiocratiques entre cosmopolitisme et patriotisme, voir la thèse de C. Wolff, *Vänskap och makt : den svenska politiska eliten och upplysningstidens Frankrike [Amitié et pouvoir. L'élite politique suédoise et la France au temps des Lumières]*, Helsingfors, Svenska litteratursällskapet i Finland, 2005, p. 224-248.

6. Pendant le XVIII^e siècle, la vie politique suédoise est animée par la rivalité des Chapeaux et des Bonnets. Les premiers sont plutôt favorables à un renforcement du pouvoir royal et à l'alliance française, qui doit permettre à la Suède de retrouver sa grandeur passée. Les seconds, en revanche, sont anglophiles, moins interventionnistes en matière économique et considèrent que la diète doit exercer la réalité du pouvoir (note d'Éric Schnakenbourg).

7. Voir à ce propos le manuscrit de Scheffer des années 1760, *Uttolkning och förklaring öfver Sveriges fundamentallagar*, [Interprétation et explication des lois fondamentales de la Suède] édité et commenté par F. Lagerroth, « En frihetstida lärobok i gällande svensk statsrätt » [« Un traité moderne sur le droit public suédois »], *Statsvetenskaplig Tidskrift*, 40, 1947, p. 185-211 ; voir également M.-C. Skuncke, « La liberté dans la culture politique suédoise au XVIII^e siècle », *Liberté : Héritage du passé ou idée des Lumières*, Cracow-Warsaw, Collegium Colombianum, 2003, p. 28-41.

France après la banqueroute de Law⁸. C'est précisément à cause de son credo politique, en particulier sa fidélité au principe que le pouvoir des états est complet (*fullkomlig*), illimité (*oinskränkt*) et absolu (*absolute*), qu'en 1756 il est nommé précepteur du prince Gustave à la place de Tessin, car il donne à la Diète la garantie d'éduquer le prince conformément aux principes énoncés dans la constitution de 1720⁹. Il n'est pas rare de trouver dans les lettres qu'il fait écrire à Gustave, un commentaire des lectures de Locke, Wolff et Burlamaqui à des fins didactiques¹⁰. Après la victoire du parti des Bonnets au cours de la diète extraordinaire de 1765-1766 et la radicalisation du climat politique¹¹, Scheffer mène une bataille pour réformer le parlementarisme de l'intérieur. Afin de rééquilibrer le système politique, il propose de confier le pouvoir législatif à la diète et l'exécutif au roi, laissant au sénat un rôle purement consultatif. L'ordonnance prise par les Bonnets en 1766 pour « une meilleure application des lois » qui, sans changer la constitution de 1720, contient, d'une part, une clause privant le roi du droit de nommer le chancelier, la seule nomination dont il dispose alors, et d'autre part, lui refuse la possibilité de s'opposer à l'entrée au Conseil d'un candidat qu'il ne souhaite pas, lui fait comprendre que le système parlementaire n'est plus réformable. En conséquence, il décide de soutenir les efforts accomplis par Gustave pour renforcer le pouvoir royal. L'entente entre l'ancien précepteur et l'ancien élève se renforce pendant le voyage qu'ils font en France entre 1770 et 1771 à la recherche du soutien politique du traditionnel allié français au coup de force qu'ils projettent¹².

Comme on le sait, Gustave et Scheffer rentrent à la hâte en Suède à la suite de la mort inattendue du roi Adolphe Frédéric. Ils apportent une réponse précise au problème de la stabilité intérieure ainsi qu'à la préservation de la Suède, qui sont autant de questions qui se posent véritablement en 1772, après la destitution de Struensee à Copenhague et la perspective d'un rapprochement entre le Danemark et la Russie. Quelques jours avant la première partition de la Pologne, tous les deux abandonnent le modèle de Minos, bien que dans le nouveau « Acte d'assurance » souscrit le 19 août 1772, Gustave III ait adopté

8. Voir l'*Introduction* de Marc Aucuy à la réédition de Claude Dupin, *Oeconomiques*, Paris, 1913, p. XVII-XXVII.

9. Sur le comte Tessin, ambassadeur suédois à Paris de 1739 à 1742, destitué en 1756 de sa charge de précepteur du prince Gustave, qui lui fit connaître Bolingbroke pour ses tendances philo-absolutistes, voir *Tableaux de Paris et de la Cour de France 1739-1742. Lettres inédites de Carl Gustaf, comte de Tessin*, Gunnar von Proschwitz, éd., Göteborg et Paris, Jean Touzot, 1983.

10. B. Hennings, *Gustav III som Kronprins* [Gustave III, prince royal], Stockholm, Geber, 1935, p. 71-98. La bibliothèque de Gustave comprenait des ouvrages de Montesquieu, Burlamaqui, Voltaire, Rousseau, Diderot, ainsi que plusieurs « Gazettes », en particulier celle d'Utrecht : voir M.-C. Skuncke, *Gustaf III. Det offentliga barnet. En prins retoriska och politiska fostran* [L'Enfant public. L'éducation rhétorique et politique d'un prince] Stockholm, Atlantis, 1993, p. 215 ; voir également A. Barton, « Gustav III of Sweden and the Enlightenment », *Eighteenth Century studies*, VI, 1972, p. 1-34.

11. Pour une mise au point des problèmes soulevés par le conflit entre partis, voir A. Alimento, « Dalla fazione al partito : il dibattito storiografico sulla lotta politica nella Svezia del '700 », dans *Ricerche di Storia moderna IV in onore di Mario Mirri*, Pisa, Pacini editore, 1995, p. 577-600, et M. Metcalf, « Hattar och mössor 1766-1772. Den sena frihetstidens partisystem i komparativ belysning » [« Chapeaux et bonnets 1766-1772. Le dernier système de partis de l'époque de la Liberté dans une perspective comparatiste »], dans M.-C. Skuncke et H. Tandefelt dir., *Riksdag, Kaffehus och predikstol : Frihetstidens politiska Kultur 1766-1772* [Diète, café et chaire : la culture politique de l'époque de la Liberté] Stockholm, Bokförlaget Atlantis, 2003, p. 39-54 ; également M.-C. Skuncke, « Medier, mutor och nätverk » [« Médias, pots-de-vin et réseaux »], *ibid.*, p. 255-286, pour le rôle joué par les subsides étrangers dans la création des medias suédois.

12. C. Nordmann, *Grandeur et liberté de la Suède, (1660-1792)*, Paris-Louvain, Nauwelaerts, 1971, p. 280 et suiv.

l'adage « *Frihet och Lydnod* » (« Liberté et obéissance ») créé par Scheffer¹³, et promis, selon ses propres paroles, « de limiter moi-même mon autorité, en laissant à la nation les droits essentiels de la liberté et en ne gardant pour moi que ce qui est nécessaire pour empêcher la licence »¹⁴. Mais la réalité est très différente. En effet, la nouvelle constitution du 21 août restreint de manière significative le pouvoir de la diète. Gustave se réserve l'essentiel de la désignation des officiers et limite étroitement la liberté de la presse que le parti des Bonnets avait au contraire fortement élargie, transformant la Suède en un pays où le secret d'État n'existait pratiquement plus¹⁵.

Plusieurs moyens sont employés pour accréditer, dans le public suédois et à l'étranger, l'image de Gustave, élevé par Scheffer dans le respect de la constitution de 1720, qui se veut être, une fois devenu roi, un simple serviteur mettant sa personne à la disposition de sa patrie. Comme l'abbé Michelessi l'écrit dans sa *Lettre à Mgr. Visconti, archevêque d'Éphèse sur la révolution arrivée en Suède le 19 out 1772*, Gustave décide de renforcer son pouvoir personnel pour préserver la liberté de son peuple bien-aimé ; il est déterminé à mettre un terme au pouvoir despotique de la diète uniquement pour assurer le « bien public » (*allmänheten*) et sauver la patrie¹⁶. Pour appuyer ses conclusions, Michelessi enrichit son ouvrage, qui connaît grâce à sa version française¹⁷ un énorme succès, en témoigne les nombreux comptes rendus qui lui sont consacrés dans les principales gazettes européennes¹⁸. Michelessi ajoute en appendice plusieurs discours de Gustave III, l'éloge qu'il prononce en l'honneur de son père, ainsi que les adresses des quatre états lors de la conclusion de la diète. Cet ouvrage, dont la lettre dédicatoire date du 3 novembre 1772, paraît à Stockholm en janvier 1773¹⁹, alors qu'en même temps la traduction suédoise

13. C. Wolff, « Aristocratic Republicanism and the Hate of Sovereignty in 18th-century Sweden », *Scandinavian Journal of History*, 32, 4, 2007, p. 366.

14. Citation extraite de la lettre de Gustave III à sa mère, Louisa Ulrike, 22 août 1772, dans *Gustav III : s och Lovisa Ulrikas Brevväxling [La Correspondance de Gustave III et de Louise Ulrique]*, H. Schück, éd., Stockholm, 1919, II, p. 254-255, à confronter avec la lettre que Gustave envoya au comte de Fersen le 22 août 1772 pour lui demander d'accepter la charge de sénateur : « Elle [la charge] ne dépend plus des états : *de äro ej ricksens ständers fulmachtige men mina och rickets råd* ; responsables à moi seul de leurs conseils », *Gustave III par ses lettres*, G. von Proschwitz (éd.), Stockholm/Paris, Touzot, 1986, p. 134.

15. Voir P. Hallberg, *Ages of Liberty*, op. cit.

16. Sur cet aspect de la personnalité de Gustave, F. Venturi, *Settecento Riformatore*, op. cit.

17. Michelessi, qui termine la composition de ce texte le 23 octobre 1772, était conscient que le coup d'État de Gustave pouvait ouvrir une crise politique internationale : « [...] *potete esser certo che da per tutto regna una perfetta tranquillità, e se qualche cosa ci affligge, non è cagione interna, ma ben esterna del Re di Prussia che desideroso della Pomerania Svezese, e di essere assoluto padrone del Baltico, stimola la Russia non avendo potuto muovere la Danimarca timorosa. Anche qui abbiamo ricevuta la nuova della dichiarazione delle corte di Vienna d'essere neutrale, ma questo non basta, poichè standosene quella Corte neutrale, può la Russia impadronirsi della Finlandia tanto difficile a guardare per gli Svezzi, dal continente de' quali è divisa dal mare, quanto facile a soggiogare dalla Russia, al cui continente è unita questa vasta, e fertile Provincia, che sola dà la sussistenza alla sterile Svezia piena di boschi, di laghi, e di macigni. L'istesso accaderebbe del Re di Prussia, che può senza ostacolo dalla parte degli Svezzi, prendere la Pomerania, onde egli vorrebbe la guerra, e soffia nel fuoco. Ma è impossibile, che le altre corti e specialmente questa di Vienna non veda le conseguenze di questa nuova grandezza del Re di Prussia. Intanto la pace col Turco non è ancor fatta* », lettre de Michelessi à Bonomo Algarotti, Stoccolma 29 décembre 1772, dans A. Alimento, « *The abbé Michelessi* », art. cité, où est signalée l'édition en suédois, *Abbé Michelessi Bref til Herr Visconti... rörande Revolutionen, som timade i Sverige den 19 Augusti 1772*, Upsala, Johan Edman, 1773, ainsi que celle en italien, *Lettera dell'abate Michelessi a monsignor Visconti oggi cardinale sopra la Rivoluzione*, dans *Carteggio del principe reale*, op. cit., p. 225-306.

18. A. Alimento, « *The abbé Michelessi* », art. cité, p. 148-149.

19. Par H. Foug, imprimeur royal, une autre édition, Greifswald, A.F. Röse, 1773.

est imprimée à Uppsala²⁰. Selon Michelessi, c'est Gustave III lui-même qui a choisi le français²¹. En effet, dans cette édition la *Lettre* devient un livre de référence car, comme l'écrit le comte de Vergennes, « le politique peut y apercevoir des vues fines et lumineuses ; le philosophe, un profond discernement de l'enchaînement des causes et des effets ; l'homme érudit y trouvera le dédommagement de son travail et de sa peine dans l'heureuse application des anciens exemples aux temps modernes²² ».

À ce propos, il est important de souligner qu'en 1773 Scheffer décide de faire paraître la seconde partie de sa correspondance avec son ancien élève²³, les *Pièces concernant l'éducation du Prince Royal, à présent Roi de Suède par son Excellence M. le Comte Charles de Scheffer*, imprimées en français et en suédois²⁴, qui jouent elles aussi un rôle important dans la stratégie rhétorique de légitimation utilisée par Gustave III pour se présenter comme un « roi patriote²⁵ ». Publiant dans ce même ouvrage l'*Interprétation des lois fondamentales* (1756) et l'*Instruction pour Klingensstierna* (1757), Michelessi ambitionne de présenter au public européen « la méthode qu'on a suivie, pour donner à cette Nation brave et honnête un Prince qui fit revivre le courage et la bonté de ses anciens Rois ». Si Gustave III peut rompre les chaînes « qui accabloient sa patrie, à laquelle il ne restait d'autre liberté, que celle de souhaiter un libérateur », c'est précisément grâce à Scheffer. Cet homme, « qui a été à la Cour de Suède, ce qu'Aristote fut à celle de Macédonie », a en effet éduqué l'actuel roi Gustave III dans le respect de la vraie liberté²⁶.

20. Abbé Michelessi *Bref til Herr Visconti... rörande Revolutionen, som timade i Sverige den 19 Augusti 1772*, Upsala, Johan Edman, 1773. La traduction en italien, *Lettera dell'abate Michelessi a monsignor Visconti oggi cardinale sopra la Rivoluzione*, dans *Carteggio del principe reale*, op. cit., p. 225-306.

21. Michelessi à B. Algarotti, Stocolma, 22 décembre 1772, « [...] Oltre di che gli stampatori non intendendo qui il francese, mi conviene d'ogni foglio fare 4 correzzioni, il che mi occupa da 25 giorni in modo che vorrei più comporre 10 Lettere, che farne stampare una ; ma il Re l'ha ordinato », cité dans A. Alimento, « The abbé Michelessi », art. cité, p. 157.

22. Lettre de Vergennes au duc d'Aiguillon, Stockholm, 12 janvier 1773, dans Bonneville de Marsangy, *Le Comte de Vergennes. Son ambassade en Suède 1771-1774*, Paris, 1898, p. 248. La Lettre connut plusieurs éditions ; une traduction en allemand parut en Poméranie suédoise, *Des Herrn Abt Michelessi Schreiben an den Herrn Visconti... über die, den 19 Aug. 1772, in Schweden vorgegangene Staatsveränderung. Nebst der neuen Regierungsform, und andern dahin gehörigen Reden und Schriften...*, Greifswald, A. F. Röse, 1773.

23. Voir la lettre de Michelessi à Bonomo Algarotti, Stocolma, 22 décembre 1772, A. Alimento, « The abbé Michelessi », art. cité, p. 157.

24. Carl Fredrik Scheffer, *Handlingar, Rörande H. K. H. Kron-Printsens, Wår nu Regerande Allernådigste Konungs, Gustaf III Upfostran, Författade af Grefwe Carl Fredrik Scheffer*, Stockholm, H. Foug, 1773 ; *Pieces concernant l'éducation du Prince royal, à présent roi de Suède, par... le comte Charles de Scheffer...* traduits du suédois, Stockholm, H. Foug, 1773, in-8°. La traduction française fut réalisée par Michelessi : voir sa lettre à B. Algarotti, Stockholm, 22 décembre 1772 et 22 janvier 1773 : « Scheffer vuole che sia stampata qui in Francese e dedicata all'Ambasciatore insieme con un'Interpretazione sopra le leggi di Svezia », citée dans Antonella Alimento, « The abbé Michelessi », art. cité, p. 157.

25. M.-C. Skuncke, « Un Prince suédois auteur français : l'éducation de Gustave III, 1756-1762 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 296 (1992), 123-163 ; du même auteur, *Gustaf III. Det offentliga barnet*, op. cit., p. 237-241 ; pour l'utilisation des statues, P. Hallberg, op. cit., p. 10-11 ; pour le théâtre, voir B. Schyberg, « "Gustaf Wasa" as Theatre Propaganda », dans *Gustavian Opera. An Interdisciplinary Reader in Swedish Opera, Dance and Theatre 1771-1809*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1991, p. 296-308.

26. Les citations extraites de la lettre dédicatoire aux *Pièces concernant l'éducation du Prince Royal, à présent Roi de Suède par son Excellence M. le Comte Charles de Scheffer* op. cit., p. v. Sur la traduction française qui contient certaines omissions par rapport aux originaux écrits par Scheffer quand il était chef du parti des Chapeaux, voir B. Hennings, *Gustaf III som Kronprins*, op. cit., p. 92-93.

Parmi les moyens mobilisés, il faut évoquer la production de médailles²⁷, ainsi que la création de l'ordre de Wasa. Cette distinction est destinée à récompenser les services rendus au bien public, en particulier par tous ceux qui se sont distingués par les progrès apportés à l'agriculture, sans tenir compte de leur appartenance à la noblesse. La fondation de cet ordre est saluée par la presse périodique européenne comme la preuve la plus évidente que les Lumières ont conquis le Nord²⁸. Par le biais des *Éphémérides du Citoyen*, organe de l'« école physiocratique » de Mirabeau auquel Scheffer permet d'être le premier étranger à recevoir l'ordre de Wasa²⁹, et des dédicaces que plusieurs autres membres de l'École lui adressent, Gustave, qui se perçoit volontiers comme le « Paoli suédois³⁰ », se présente comme un « roi éclairé », « le Salomon du Nord », à l'image du grand duc de Toscane, respectant les lois de l'ordre naturel, et faisant prospérer son État³¹. Ce n'est pas sans fondements que dans le discours du 28 octobre 1772 prononcé devant l'Académie suédoise des Sciences, Scheffer emploie un vocabulaire d'inspiration clairement physiocratique. L'ancien précepteur présente le coup d'État comme la restauration de « l'ordre légal », la prise de pouvoir de la part de Gustave III ayant préservé la vraie « liberté », contre les dépravations introduites par la « licence ».

Derrière la prise de position de l'ancien membre du parti des Chapeaux en faveur du coup d'autorité de Gustave III, se trouve une conviction personnelle longuement mûrie et soutenue par la réception active des principes politiques et économiques de l'école physiocratique. Au cours des années 1760 Scheffer rejette non seulement l'orthodoxie politique de « l'Ère de la Liberté³² », mais aussi le modèle économique adopté par le parti des Chapeaux, tout comme celui que les Bonnets lui ont opposé.

Les Chapeaux se sont imposés lors de la diète de 1738-1739 en obtenant la destitution du chancelier Arvid Horn, coupable d'avoir renouvelé le traité d'alliance avec la Russie au lieu d'en signer un avec la France³³. Leur politique ambitionne que « les Suédois [soient] vêtus en habits suédois », et ils préconisent d'utiliser l'émission de papier-monnaie pour stimuler la production et soutenir par ce biais le développement économique de la Suède, en particulier dans le secteur textile. Cette tentative pour se passer des tissus anglais, s'accompagne d'une volonté de développer les manufactures de tabac, de porcelaine, de

27. M. Alm, « Royalty, Legitimacy and Imagery. The Struggles for Legitimacy of Gustavian Absolutism, 1772-1809 », *Scandinavian Journal of History*, 28, 1, 2003, p. 19-36 ; du même auteur, *Kungsord i elfte timmen. Språk och självbild i det gustavianska enväldets legitimitetskamp 1772-1809* [Les Mots royaux de la onzième heure : Langue et image dans le combat pour la légitimité de l'absolutisme gustavien], Stockholm, Atlantis, 2002.

28. P. Hallberg, *Ages of Liberty*, op. cit., p. 233. L'auteur souligne l'utilisation de l'histoire comme instrument de construction d'une rhétorique de légitimation.

29. A. Alimento, « La fisiocrazia in Svezia dopo il colpo di stato di Gustavo III attraverso la corrispondenza di V. Riqueti de Mirabeau con C.F. Scheffer », *Annali della Fondazione L. Einaudi di Torino*, Torino, vol. XXIII, 1989, p. 307-308.

30. Voir son « dagbok », journal, à la date 28 novembre 1768, dans B. Hennings, *Gustav III som Kronprins*, op. cit., p. 330.

31. M. Roberts, « 19 August 1772 : an ambivalent revolution », dans *L'età dei lumi. Studi storici sul Settecento europeo in onore di F. Venturi*, vol. I, Napoli, Jovene Editore, 1985, p. 565-607 ; A. Alimento, « La fisiocrazia in Svezia... », art. cité ; V. Becagli, « Il "Salomon du Midi" e l'"Ami des hommes". Le riforme leopoldine in alcune lettere del marchese di Mirabeau al conte di Scheffer », *Ricerche Storiche*, VII, 1, 1977, p. 137-195.

32. Surnom donné à la période du parlementarisme suédois de 1719 à 1772 (note d'Éric Schnakenbourg).

33. M. Roberts, *Swedish and English Parliamentaryism in the Eighteenth Century*, Belfast, The Queen's University, 1973 ; du même auteur, *The Age of Liberty. Sweden 1719-1772*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

soie et surtout de fer. À cette fin, le parti des Chapeaux soutient directement et indirectement les entrepreneurs en leur assurant des prêts à des taux d'intérêt très réduits, et en les protégeant au moyen de droits d'entrée très élevés sur les marchandises étrangères. Le parti des Chapeaux confirme son soutien à la Compagnie privilégiée des Indes Orientales, reste fidèle au *produktplakat* de 1724 pour soutenir le développement de la marine suédoise³⁴, et utilise le contrôle qu'il a sur la Banque d'État, sur l'Office du Fer et sur celui du Change, pour concéder des prêts sans réelles garanties aux négociants et aux fabricants, ainsi qu'aux exportateurs. Le coût de cette émission massive de papier-monnaie, de cette « révolution financière » que connaît la Suède pendant l'« Ère de la liberté », est une inflation importante qui rend la vie très chère³⁵.

Le déficit causé par la guerre de Sept Ans, dans laquelle les Chapeaux entrent sans avoir obtenu le consentement du *Riksdag*³⁶, et la spirale d'inflation qui suit la signature de la paix en 1762, leur aliènent la faveur des petits commerçants, des manufacturiers et des petits importateurs, autant de groupes sociaux qui déterminent la victoire des Bonnets à la diète extraordinaire de 1765-1766. Une fois arrivés au pouvoir, ces derniers remettent en cause la politique économique poursuivie par les gouvernements précédents des Chapeaux, et adoptent une politique sévère de déflation, nourrissant de ce fait des revendications sociales et politiques très radicales allant bien au-delà de ce qu'avaient imaginé les représentants anglais et russes, qui ont offert leur soutien financier aux Bonnets³⁷.

Scheffer a été formé à la lecture du « *reform mercantilism* », notamment par les ouvrages de Child et de Davenant. Il a également connu la « nouvelle science du commerce » française, à travers les livres de Melon, de Plumard de Dangeul et de Forbonnais, dont il traduit et publie en 1757, sous couvert de l'anonymat, les *Réflexions sur la nécessité de comprendre l'étude du commerce et des finances dans celle de la politique*³⁸. Scheffer participe au débat sur la « prééminence de l'agriculture » qui agite les dernières années de « l'Ère de la liberté ». L'une des manifestations de son intérêt pour l'investissement et le développement agricoles qu'il considère essentiels pour l'accroissement de la population suédoise, peut être trouvée dans la traduction partielle qu'il fait paraître en 1759 de *L'Ami des Hommes*, ouvrage composé par le marquis de Mirabeau avant sa conversion à la doctrine physiocratique³⁹. Voulant assurer une stabilité intérieure ainsi qu'un rôle économique

34. Le *produktplakat* est inspiré des actes de navigation anglais du XVII^e siècle. Il interdit l'importation sur des navires étrangers de marchandises qui ne sont pas de leur cru. Cette mesure vise à écarter le commerce de redistribution hollandais et anglais pour favoriser la navigation suédoise (note d'Éric Schnakenbourg).

35. Sur ces aspects, l'étude fondamentale reste E. Heckscher, *Sveriges ekonomiska historia från Gustaf Vasa* [*Histoire économique de la Suède depuis Gustave Vasa*], Stockholm, 1935-1949, 4 vol., en version abrégée, « An Economic History of Sweden », *Harvard Economic Studies*, 1954.

36. La Suède sort de cette guerre, qui se révèle très coûteuse, en 1762, grâce à l'intervention de Louise Ulrike, mère de Gustave et sœur de Frédéric II de Prusse.

37. M. Roberts, *British Diplomacy and Swedish Politics, 1758-1773*, Minnesota-Londres, Macmillan, 1980-1981, p. 340-350.

38. *Tankar om nödvändigheten att innefatta handels-och finance-kunskap uti statsvetenskapen*, 1757 [Réflexions sur la nécessité d'avoir des connaissances en matière de commerce et de finance en politique], Lars Salvins, signalé par O. Sirén, « Kina och den kinesiska tanken i Sverige på 1700-talet » [« La Chine et la pensée chinoise en Suède au XVIII^e siècle »], *Lychnos*, 1948/1949, p. 27, sans toutefois identifier le texte original ; également A. Alimento, « Scelte politiche e dibattito economico : la penetrazione della fisiocrazia in Svezia », dans R. Pasta, *Cultura, intellettuali e circolazione delle idee nel '700*, Milano, Franco Angeli, 1989, p. 126. Pour le discours que Scheffer lut à l'Académie suédoise en 1755 dans lequel il attaqua Rousseau car il avait contesté le rôle des arts dans l'avancement de l'humanité, voir P. Halleberg, *Ages of liberty*, op. cit., p. 52.

39. Sur la traduction partielle de *L'Ami des hommes*, 1756, parue avec le titre de *Tankar om Sedernas verkan på folkmängden i ett land*, voir Osval Sirén, « Kina och den kinesiska tanken i Sverige på 1700-talet », art.

autonome à une Suède réduite au rang de puissance moyenne après la guerre du Nord (1700-1721), Scheffer lit avec un intérêt croissant les ouvrages provenant de l'école qui s'est formée en France à partir de la publication en 1763 de la *Philosophie rurale*, fruit de la collaboration entre Quesnay et le « converti » Mirabeau.

Le texte qui fascine le plus Scheffer, est sans doute *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1767), dans lequel Le Mercier de La Rivière expose les principes politiques qui soutiennent le projet de « nation agricole » élaboré par Quesnay dans son *Tableau économique*. Scheffer, qui a éduqué Gustave dans le respect de la constitution de 1720 à travers l'étude de Locke et Pufendorf, trouve la théorie du « despotisme légal » si convaincante qu'il propose à Gustave la lecture de ce livre capital de Le Mercier. En effet, ce projet politique, fondé sur la reconnaissance de l'existence de lois économiques soustraites à la volonté du roi, semble pouvoir concilier son aspiration à un gouvernement constitutionnel tempéré par un pouvoir royal fort. Gustave, qui a d'abord étudié l'*Esprit de lois*, puisqu'il cherche à le discuter dans d'incomplètes *Réflexions sur l'Esprit de lois*⁴⁰, trouve le traité de Le Mercier si important qu'il décide, en 1767, de s'adonner à des études assez peu conformes à son caractère en se penchant sur les finances et l'économie⁴¹. Utilisant la grande liberté de la presse assurée par les Bonnets, Gustave et Scheffer décident de traduire en suédois *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*. Bien qu'annoncée dans le *Stockholms Post Tidningar* du 3 décembre 1767, cette traduction ne voit jamais le jour. Le journal sollicite également une souscription, et ouvre un débat sur la pertinence de cette publication qui se déplace l'année suivante dans un autre périodique, *Nytt och Gammalt*. Les discussions aboutissent à déclarer que la traduction n'est pas souhaitable, car les principes contenus dans l'ouvrage français s'opposent directement aux lois du pays et portent surtout atteinte aux principes de la constitution de 1720⁴².

Scheffer poursuit sa tentative d'influencer le débat politique suédois en publiant, de manière anonyme, une brochure, *Någre ut ländske philisophers tankar om yppighet och sumptuariska lagar*⁴³, traduction abrégée du *Du luxe et des lois somptuaires* (1768), un article à l'origine publié en 1767 par Baudeau dans le premier tome des *Éphémérides du citoyen*, l'organe de l'école physiocratique. Cet article, qui conteste l'utilité des mesures contre « le luxe superflu » adoptées en 1768 par les Bonnets, est utilisé par Scheffer, qui devient de plus en plus sensible au projet libre-échangiste élaboré par l'école physiocratique ainsi qu'à son rejet de toutes impositions indirectes et personnelles. Il s'en sert pour attaquer dans son ensemble la politique anglophile des Bonnets, non seulement leurs mesures déflationnistes mais aussi leur protectionnisme tarifaire, qui comprend la loi contre le luxe superflu, et l'objectif d'une balance commerciale favorable.

Il faut souligner à ce propos que les *Éphémérides* deviennent pour Scheffer un instrument de travail, une source dans laquelle il puise des idées pour orienter la politique économique et surtout résoudre les problèmes dont souffre l'économie suédoise. Il faut

cité, p. 27 ; L. Herlitz, *Fysiokratismen i svensk tappning, 1767-1770 [La Physiocratie en version suédoise]*, Göteborg, 1974 ; L. Koerner, *Linnaeus : Nature and Nation*, Cambridge, Harvard University Press, 1999 ; A. Alimento, « Scelte politiche e dibattito economico : la penetrazione della fisiocrazia in Svezia » art. cité, p. 126 ; L. Magnusson, « Physiocracy in Sweden 1760-1780 », B. Delmas, T. Demals, P. Steiner dir., *La diffusion internationale de la physiocratie (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Actes du colloque international de Saint-Cloud (23-24 septembre 1993), Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, p. 390.

40. B. Hennings, *Gustav III som Kronprins*, op. cit., p. 27.

41. Voir à ce propos les lettres que Gustave a écrit à sa mère, la première le 3 octobre 1767, Ekolsund, et la deuxième 6 octobre 1767, dans *Gustav III : s och Louisa Ulrikas Brevväxling*, op. cit., I, p. 111-117.

42. L. Herlitz, *Fysiokratismen i svensk tappning*, op. cit., p. 36-37.

43. Sur cette brochure, publiée par Gottfrid Sack, voir *ibid.*, p. 38-53.

également remarquer que Scheffer s'oppose ouvertement à Mirabeau, malgré le respect qu'il a pour son interlocuteur. Par le biais du comte Creutz, ambassadeur suédois en France à partir de 1766, Scheffer fait parvenir à Mirabeau à la fin de 1768 des *Doutes* dans lesquels il examine les conditions de réalisation du « revenu net », concept clé de la doctrine. Il remet ainsi en question la préférence accordée par les physiocrates à la « grande culture » soutenant au contraire l'utilité de la petite culture⁴⁴. Dans un *Mémoire* daté 17 novembre 1769, il sollicite Dupont pour s'exprimer sur le rôle assigné aux « billets du négociant ou autres », faisant ainsi ressortir l'approche insuffisamment approfondie que les physiocrates ont de la question de la circulation de l'argent et du papier-monnaie⁴⁵.

L'invitation de Scheffer faite à Mirabeau et à ses élèves pour les inciter à réfléchir plus attentivement à certains points de leur doctrine montre qu'il contribue à son élaboration, ce qui invite à examiner le problème de la réception de la physiocratie en Suède par le biais de ses traductions. Entre 1769 et 1770, Scheffer publie dans le périodique *Almänna Tidningar*, très proche du parti de la cour, une série de lettres portant le titre *Bref, til deras excellencer Herrar Rikens Råd, i et angeläget ämne*, dans lesquelles, toujours sous le couvert de l'anonymat, il traduit, en les abrégant, trois textes fondamentaux de l'école : la *Lettre de M.B. à M. sur la nécessité de l'instruction politique* de Mirabeau, parue originellement dans les *Éphémérides* de 1767 ; *De l'origine et du progrès d'une science nouvelle*, ouvrage publié par Dupont de Nemours en 1767 ; les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole et notes sur ces maximes* de Quesnay dans la version parue dans l'ouvrage *Physiocratie* publié en 1767 par Dupont de Nemours. Dans l'étude qu'il fait de ces traductions, en particulier celle des *Maximes*, le regretté Lars Herlitz parvient à la conclusion que Scheffer a présenté au public une version suédoise de la physiocratie, contrairement à ce qu'affirme Eli Heckscher⁴⁶. Une physiocratie « mise en bouteille en Suède », car elle combine certains des éléments de cette école de pensée avec d'autres considérations liées à la formation mercantiliste que l'ancien précepteur partage avec la plupart des économistes suédois de son temps. Herlitz montre en particulier que Scheffer ignore la notion d'« avances », et considère que l'argent (*förlag*) doit assurer des prêts à l'agriculture, alors qu'ils sont traditionnellement réservés aux manufactures. Scheffer aurait en outre mal compris le concept de « dépenses stériles » que Quesnay, au contraire, réserve à tout emploi non directement appliqué au secteur agricole. Dans les traductions suédoises, le gouvernement peut recourir au crédit, possibilité que Quesnay tout au contraire conteste car il pense que les prêts comportent une soustraction de richesse à l'agriculture et créent des fortunes stériles. Surtout, ce qui est plus important, la doctrine physiocratique de l'impôt unique sur le « produit net », aurait perdu sa spécificité. En effet, l'objectif de rendre disponible le capital agricole accumulé pour le processus productif ne figure pas dans les traductions suédoises, ce que Bo Gustafsson constate dans un essai paru en 1976⁴⁷. S'il est difficile de trancher entre ces interprétations si opposées, il est

44. Les *Doutes* et la *Réponse* de Mirabeau, conservés au Riksbiblioteket de Stockholm, Schefferska samlingen, vol. I, ont été analysés par L. Herlitz, *Fysiokratismen i svensk tappning*, op. cit., p. 54-68, et A. Alimento, « Scelte politiche e dibattito economico : la penetrazione della fisiocrazia in Svezia », art. cité, p. 129.

45. L'examen de ce *Mémoire* et de la *Réponse* de Mirabeau, conservés au Riksbiblioteket de Stockholm, Schefferska samlingen, vol. I, et A.N., F¹² 1308, 2, n. 50 bis, dans L. Herlitz, *Fysiokratismen i svensk tappning*, op. cit., p. 149-152, et A. Alimento, « Scelte politiche e dibattito economico : la penetrazione della fisiocrazia in Svezia », art. cité, p. 129-132.

46. E. Heckscher, « Fysiokratismens ekonomiska inflytande i Sverige » [« L'influence économique de la physiocratie en Suède »], *Lychnos*, I, 1943, p. 1-20.

47. B. Gustafsson, « Hur Fysiokratisk var den svenska fysiokratismen ? » [« Jusqu'où la physiocratie suédoise était-elle physiocratique ? »], *Scandia*, XLII, 1, 1976, p. 60-91, et la réponse de L. Herlitz, « Hårtappad fysiokratism » [« Notre propre physiocratie »] *ibid.*, p. 92-114.

possible de se ranger à l'avis de Lars Magnusson qui, en 1995, a repris le débat sur les caractéristiques des traductions de Scheffer. Il écrit que l'ancien précepteur « *certainly was influenced by Physiocracy*⁴⁸ ». Il faut par ailleurs souligner que partout où les textes physiocratiques sont traduits, ils se plient aux opinions des milieux réformateurs qui sont à l'origine des traductions⁴⁹.

Les traductions de Scheffer, comme celles qui paraissent dans les anciens États italiens et dans les pays germaniques, doivent être lues à la lumière des problèmes spécifiques que les auteurs espèrent résoudre en diffusant un ouvrage en particulier⁵⁰. La traduction, activité de médiation entre des zones linguistiques diverses, se présente comme une acclimatation de textes aux conditions du pays récepteur. L'action de traduire implique le franchissement des barrières linguistiques, culturelles, politiques et idéologiques⁵¹. Elle implique surtout la prise en charge de diverses histoires et traditions culturelles. C'est pour cette raison que les traducteurs, une fois qu'ils ont identifié les ouvrages réputés importants pour l'analyse économique et pour l'action politique, essaient de les adapter au contexte politique dans lequel ils se trouvent ainsi qu'à de nouveaux publics auxquels ces livres n'étaient pas destinés à l'origine. À la suite de ce processus, les idées et les textes originaux se transforment et sont réinterprétés par de nouveaux lecteurs qui soulèvent à leur tour des questions qui n'étaient pas prévues dans la rédaction initiale. Parallèlement, les textes traduits, marqués par l'ouvrage d'origine, introduisent dans le pays récepteur des idées nouvelles qui peuvent transformer la pensée et la culture de la société dans laquelle elles pénètrent. Les chercheurs qui ont le plus étudié ces phénomènes d'adaptation, de transformation, de distorsion et d'interprétation des idées économiques, soulignent aussi le fait que la diffusion se fait de manière non homogène et sélective, dans une relation étroite avec les problèmes perçus comme les plus importants au sein des divers contextes nationaux⁵².

Les traductions de Scheffer, ainsi que les *Doutes* envoyés à Mirabeau, doivent être compris dans cette perspective. Scheffer, en décidant de poser le problème de la préservation de la Suède comme nation indépendante, et en prenant ses distances avec le projet de « société agricole » envisagé par Fénelon, effectue un choix important. Dans le modèle de « nation agricole » élaboré par la physiocratie, la prédominance de l'agriculture soutient un projet de développement de la nation dans son ensemble, alors que le projet de « *Christian*

48. L. Magnusson, « Physiocracy in Sweden 1760-1780 », art. cité, p. 395.

49. A. Alimento, « La réception des idées physiocratiques à travers les traductions : le cas toscan et vénitien », dans B. Delmas, T. Demals, P. Steiner dir., *La Diffusion internationale de la physiocratie (XVIII^e-XIX^e siècles)*, op. cit., p. 297-313.

50. Voir les observations de G. Ahlström, « Swedish Economic Thought in the Eighteenth Century », dans L. Jonung (dir.), *Swedish Economic Thought : Explorations and Advances*, Londres, Routledge, 1993, p. 16, et A. Alimento, « Introduzione », dans A. Alimento (dir.), *Modelli d'oltre confine. Prospettive sociali ed economiche negli antichi stati italiani*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 2009, p. IX-XLI, en particulier les p. XXXIII-XXXIV.

51. P. Burke et R. Po-chia Hsia (dir.), *Cultural Translation in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

52. Voir les importantes réflexions de E. Lluch, « Las historias nacionales del pensamiento económico y España », dans E. Fuentes Quintana dir., *Economía y economistas españoles*, Barcelona, Galaxia Gutenberg-Funcas, 1999-2004, 9 vol., I, p. 435-475, qui a mis en relation la naissance et le développement de la science économique en Espagne avec la naissance du sentiment patriotique, et celles de V. Llombart Rosa, « *Realidad nacional y circulación internacional del pensamiento económico* », A. Sanchez Hormigo (dir.), *En la Estela de Ernest Lluch. Ensayos sobre historia del pensamiento económico*, Zaragoza, Gobierno de Aragón, 2006, p. 23-43, à confronter avec M. Albertone et A. Masoero dir., *Political Economy and National Realities*, Torino, Fondazione Einaudi, 1994.

agrarism » de Fénelon est, au contraire, entièrement centré sur une certaine stabilité⁵³. En effet, la « nation agricole » physiocratique, en choisissant de taxer directement et uniquement le « produit net », l'unique ressource capable de renaître annuellement, pousse les propriétaires fonciers à réaliser des investissements pour rendre leurs terres productives. Grâce à cette incitation, la « nation agricole » est capable de réduire le déséquilibre entre le secteur « stérile » (le secteur manufacturier) et le secteur « productif » (le secteur agricole), tout en parvenant à assurer la justice à l'intérieur du pays et le maintien de la puissance de la nation à l'étranger. Mélangeant, d'une part, une politique fiscale qui frappe uniquement les propriétaires fonciers et, de l'autre, le maintien de la liberté naturelle pour tous les autres producteurs, la « nation agricole » est capable d'atteindre l'autosuffisance pour ses besoins primaires ainsi qu'une position hautement compétitive à l'étranger grâce aux bas prix de ses manufactures. Contrairement à ceux qui croyaient en l'effet civilisateur et pacifique de la compétition économique et du « doux commerce », à l'exemple des représentants de la « nouvelle science du commerce » français, en particulier Gournay et Forbonnais, la grande nouveauté introduite par l'école physiocratique réside dans sa capacité à démontrer que la paix avec les puissances rivales ne dépend pas de leur bienveillance, mais du respect de l'« ordre naturel » qui vise la maximisation du « produit net » assurée par le choix libre-échangiste. L'organisation sociale liée au projet de « nation agricole » est la garante de la survie du pays dans les périodes de paix et en temps de guerre, car elle est capable de le soustraire aux effets néfastes que connaissent les sociétés qui sont animées par les rivalités économiques, telles l'Angleterre et la France qui s'affrontent lors de la guerre de Sept Ans⁵⁴.

Compte tenu des caractéristiques du projet de « nation agricole » d'inspiration physiocratique, il n'est pas surprenant qu'il se présente aux yeux de Scheffer comme un modèle fortement attractif. Il partage avec Johan Liljencrantz, qui dirige le ministère des Finances et du Commerce, la nécessité de repenser le système qui accorde la possibilité d'exporter seulement à un très petit nombre de villes⁵⁵. Il veut surtout développer le projet de « *bruk* », une unité rurale où la production métallurgique se combine avec le travail agricole, à la différence du « *Bergslag* », district spécialisé dans l'exploitation des richesses minières. Scheffer tente d'associer les membres de l'école à la réalisation pratique de ce projet, comme il ressort de la correspondance qu'il échange à partir de 1772 avec Mirabeau et d'autres physiocrates importants. Dans ses lettres, il sollicite Dupont pour terminer son travail « sur la République de Genève, qui doit contenir un plan de Finance approprié à sa situation », et il invite Mirabeau à clarifier le jugement que l'école porte sur les ports d'exportation, comme Dantzig qui, après la première partition de la Pologne, est étranglé

53. I. Hont, *The Luxury Debate*, op. cit.

54. Sur la distinction entre la physiocratie et la « nouvelle science du commerce », la première relevant de la logique « of collective reciprocity » et la seconde de celle « of collective self-preservation », voir M. Sonenscher, *Before the Deluge. Public Debt, Inequality, and the Intellectual Origins of the French Revolution*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2007, p. 179-253, à confronter avec P. Steiner, « Wealth and Power : Quesnay's Political Economy of the "Agricultural Kingdom" », *Journal of the History of Economic Thought*, 24, 1, 2002, p. 91-110 ; G. Faccarello et P. Steiner, « Interest, sensationism and the science of the legislator : French "philosophie économique" 1695-1830 », *European Journal of Economic Thought*, 15, 1, 2008, p. 12-14 ; et H. Clark, *Compass of Society. Commerce and Absolutism in Old Regime France*, New York-Toronto-Plymouth, Lanham-Boulder, 2007.

55. Le baron Johan Liljencrantz est à l'origine de l'édit de 1774 sur la liberté de commerce des grains, qui lui vaut le surnom de « Turgot du Nord » : Å. Essen, *Johan Liljencrantz som handelspolitiker. Studier i sveriges yttre handelspolitik, 1773-1786*, Stockholm-Lund, 1928

par la politique prussienne de tarifs très élevés et isolé de son arrière-pays⁵⁶. Scheffer examine le défi posé par la Hollande au modèle de « nation agricole », cette nation ayant été capable de soutenir la compétition internationale en développant sa production, sa pêche et ses possessions en Asie. Il s'attaque surtout aux problèmes que la libéralisation du commerce soulève en Ostrobothnie, région littorale de la Finlande, en Poméranie, province suédoise d'Allemagne. Enfin, Scheffer examine la politique de neutralité et de paix avec les États barbaresques que le nouveau régime de Gustave III décide de poursuivre, car elle assure à la marine suédoise une activité croissante en Europe du Sud⁵⁷.

Dans ce contexte, la parution en 1772 du dialogue imaginaire entre Fénelon et le duc de Bourgogne se révèle d'une extrême importance. Cette publication de Scheffer suggère à Gustave III une possible stratégie pour assurer le développement de la Suède, ainsi que sa conservation territoriale sans empiéter sur les prérogatives politiques de la diète, notamment en ce qui concerne le consentement à l'impôt. Selon lui, seule une monarchie se concevant comme partie prenante du « produit net » national, au même titre que les propriétaires et les cultivateurs, peut assurer la prospérité du pays et son rôle de puissance moyenne. Ce n'est pas un hasard si, dans *Les Adieux*, Scheffer propose à Gustave III de jouer le rôle d'Henri IV en liant sa destinée à un projet de paix universelle⁵⁸. Essayant de conjuguer le mythe du roi patriote avec celui du roi pacifique, Scheffer utilise sciemment la théorie physiocratique de l'impôt unique, même s'il la diffuse de manière inexacte, en considérant le cultivateur sujet à imposition. Par ce biais, il subordonne les aspirations absolutistes de Gustave au développement de son pays, en envisageant pour la Suède une longue période de paix permettant l'épanouissement du secteur manufacturier dans le cadre libre-échangiste selon le modèle de « nation agricole » proposé par l'école physiocratique.

UNIVERSITÉ DE PISE

56. M. van Tielhof, *The "Mother" of all Trades : the Baltic Grain Trade in Amsterdam from the late 16th to the early 19th century*, Leiden, Brill, 2002, p. 61.

57. A. Alimento, « La fisiocrazia in Svezia », art. cité, et pour le développement des trafics dans l'Europe du Sud, voir L. Muller, « The Swedish Consular Service in Southern Europe, 1720-1815 », *Scandinavian Journal of History*, 31, 2, 2006, p. 186-195.

58. *Les adieux du duc de Bourgogne et de l'abbé Fénelon*, op. cit., Paris 1788, p. 218 et sq.